



## CONCOURS PHOTOS : DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CHER

---

Cet été, pour la troisième année consécutive, le Département du Cher a proposé son concours photos pour valoriser les Espaces naturels sensibles\*.

L'objectif de ce concours photos est de permettre au public de mieux identifier ces espaces naturels sensibles et de montrer l'ensemble des activités qui y sont possibles : balades découvertes, pédagogiques, sportives...

Cette année, le thème du sport était à l'honneur : « Vivons le sport sur les Espaces naturels sensibles ».

Les participants avaient jusqu'au 15 septembre pour proposer leurs photos. 22 photos ont été envoyées et sont aujourd'hui soumises au vote du public via le site Internet du Conseil départemental : [departement18.fr](http://departement18.fr).

**Les votes sont ouverts du 14 octobre au 30 novembre.**

Le public pourra voter à partir d'un lien proposé sur le site [departement18.fr](http://departement18.fr) et via les réseaux sociaux, facebook : Conseil départemental du Cher ou twitter : Département du Cher

Chacun peut voter pour sa photo préféré. **Un seul vote par personne. Clôture des votes le 30 novembre 2019.**

Les quatre photos ayant reçues le plus de votes recevront un prix en décembre.

### **Qu'est ce qu'un Espace naturel sensible ?**

*Un Espace naturel sensible est un site naturel reconnu pour ses caractéristiques écologiques et paysagères. 24 Espaces naturels sensibles sont labellisés par le Conseil départemental dans le Cher. Ils abritent une faune et une flore remarquables. Ces sites appartiennent à des propriétaires publics ou privés. Ils sont gérés par divers acteurs qui veillent à les préserver et à les valoriser auprès du public. Ces acteurs sont fédérés autour d'un Schéma départemental pour proposer des actions cohérentes et adaptées.*



### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322

18023 BOURGES CEDEX

**Contact presse** : Sandrine Pain Tél. 02 48 27 81 96

[sandrine.pain@departement18.fr](mailto:sandrine.pain@departement18.fr)



COMMUNIQUE de PRESSE

Mardi 13 octobre 2020